

# PROVINCE DE QUÉBEC

## MUNICIPALITÉ DE NOTRE DAME DE MONTAUBAN

**AUX PERSONNES ET ORGANISMES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ  
INTÉRESSÉS PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT  
#2023-399 CONCERNANT LES USAGES CONDITIONNELS AFIN DE RÉGIR ET  
ENCADRER LES USAGES DE RÉSIDENCES DE TOURISME.**

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE**

QUE lors d'une séance tenue le 28<sup>e</sup> jour d'avril 2023, le conseil a adopté le premier projet de règlement #2023-399 concernant les usages conditionnels afin de régir et encadrer les usages de résidences de tourisme,

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 19 mai 2023 à 19 h 30 au 477 avenue des Loisirs à Notre Dame de Montauban. Au cours de cette assemblée, le conseil expliquera le premier projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer,

QUE le projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité.

**DONNÉ À NOTRE DAME DE MONTAUBAN,  
CE 11<sup>e</sup> JOUR DE MAI 2023**



**Joëlle Vadeboncoeur-Harrison  
Directrice générale intérimaire**

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé aux 2 endroits prévus le 11<sup>e</sup> jour de mai 2023.

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT  
CE 11<sup>e</sup> JOUR DE MAI 2023**



**Joëlle Vadeboncoeur-Harrison  
Directrice générale intérimaire**